

**RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DES PLASTIQUES UTILISÉS DANS
L'ENROBAGE DES FOURRAGES PAR LES ENTREPRISES AGRICOLES
DES MRC ROBERT-CLICHE ET BEAUCE-SARTIGAN**

ASD-3.1-12-2016-35

DURÉE DU PROJET : AOÛT 2016 / FÉVRIER 2018

RAPPORT FINAL

Réalisé par :
Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches
Kathryn Vachon, agronome

1^{er} mars 2018

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

RÉSUMÉ DU PROJET

Les plastiques (pellicules) sont de plus en plus utilisés pour la conservation des fourrages et se retrouvent actuellement dans les sites d'enfouissement ou sont enfouis ou brûlés à la ferme, entraînant ainsi des impacts sur l'environnement. Le projet vise à sensibiliser et accompagner les entreprises agricoles des MRC Robert-Cliche et Beauce-Sartigan à la récupération et à la valorisation de ces plastiques en organisant une collecte à cet effet et en les dirigeant vers des entreprises qui les réutiliseront dans la fabrication d'autres composantes.

Au départ, les MRC de Robert-Cliche et Beauce-Sartigan avaient été ciblées afin de concentrer nos efforts. Après discussion avec l'ensemble des MRC de Chaudière-Appalaches, 3 MRC ont démontré une volonté de participer à la mise sur pied d'un système de collecte à court terme et ont accepté de collaborer au projet. Ce sont les MRC de Robert-Cliche, Appalaches et Bellechasse. Les productions laitières et bovines y sont également très présentes. Le projet a donc été modifié dans ce sens.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA DÉMARCHE

Objectifs :

- Favoriser la concertation entre la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches (UPA), les MRC et les récupérateurs afin d'initier des circuits de collecte des plastiques utilisés dans l'entreposage des fourrages.
- Sensibiliser les entreprises agricoles à réaliser le recyclage de ces plastiques et les informer de la marche à suivre.

Méthodologie :

- Évaluation des volumes potentiels à récupérer.
- Rencontres avec les récupérateurs et les gestionnaires des matières résiduelles afin de favoriser la mise en place de circuits de collecte et de connaître la méthodologie à utiliser.
- Établir des circuits et modalités de collecte.
- Produire et distribuer des documents d'information aux producteurs.
- Organiser des rencontres d'information pour les producteurs bovins et laitiers qui utilisent ce type de plastique.

RÉSULTATS OBTENUS

Une démarche a été initiée par les 3 MRC ciblées. Des circuits de collecte seront implantés dans les prochains mois lorsque les dernières modalités seront déterminées. De plus, les discussions qui ont eu lieu avec les autres MRC de Chaudière-Appalaches ont permis d'amorcer une réflexion et conduiront possiblement à d'autres circuits de collecte dans l'ensemble de la région.

Les intervenants concernés sont maintenant sensibilisés et la concertation entre les différents intervenants est bien établie. Des circuits de collecte seront implantés à court terme.

Ultimement, le volume de plastique retiré des sites d'enfouissement permettra d'augmenter la durée de vie des sites et de diminuer le rejet des gaz à effet de serre associés aux activités d'opération de ces sites.

Avancement :

Les volumes ont été évalués.

Les éléments considérés afin d'évaluer les volumes potentiels sont les suivants :

- Ferme moyenne : 50 vaches;
- Poids du plastique pour l'enrobage d'une balle ronde de 4 pi x 4 pi : 1 kg;
- Nombre de balles utilisées par jour par ferme : 2 à 4 (moyenne de 3);
- Volume annuel à récupérer par ferme : 3 balles/jours x 365 jours x 1 kg/balle = 1095 kg. Donc, 1 tonne/ferme/an.

MRC Robert-Cliche

Nombre de producteur de bovins de boucherie (veau d'embouche) : 114

Nombre de producteur laitiers : 117

231 producteur x 1 tonne de plastique/an = 231 tonnes de plastique

MRC des Appalaches

Nombre de producteur de bovins de boucherie (veau d'embouche) : 166

Nombre de producteur laitiers : 113

279 producteur x 1 tonne de plastique/an = 279 tonnes de plastique

MRC de Bellechasse

Nombre de producteur de bovins de boucherie (veau d'embouche) : 117

Nombre de producteur laitiers : 261

378 producteur x 1 tonne de plastique/an = 378 tonnes de plastique

Toutes les MRC ont été contactées. Voici l'état de la situation pour chacune d'elles :

- Robert-Cliche
Deux rencontres ont eu lieu entre les représentants de la MRC, Récupération Frontenac et l'UPA. Il est proposé par le récupérateur de fournir un conteneur de 8 verges aux producteurs (frais à déterminer) et de procéder à une collecte à la ferme (fréquence à déterminer). Des discussions sont toujours en cours afin de conclure une entente avec le récupérateur.
- Beauce Sartigan
Saint-Georges : Une collecte existe déjà. Les producteurs doivent mettre les plastiques dans des grands sacs prévus à cet effet. Les sacs sont récupérés directement à la ferme. Le récupérateur est Gaudreau Environnement. Le producteur doit assumer le coût des sacs. Pour les autres municipalités, la MRC a déjà examiné des options. La démarche sera entreprise éventuellement. Une résolution a été faite par le Syndicat de l'UPA de Beauce-Sartigan, demandant à la MRC et à la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) de prendre

entente avec le/les récupérateur(s) œuvrant sur son territoire afin de mettre en place un système de collecte des plastiques d'ensilage chez les producteurs agricoles de Beauce-Sartigan.

- Appalaches

Deux rencontres ont eu lieu entre les représentants de la MRC, Récupération Frontenac et l'UPA. Il est proposé par le récupérateur de fournir un conteneur de 8 verges aux producteurs (frais à déterminer) et de procéder à une collecte à la ferme (fréquence à déterminer). Des discussions sont toujours en cours afin de conclure une entente avec le récupérateur.

- Les Etchemins

La MRC a déjà examiné des options. La démarche sera entreprise éventuellement.

- La Nouvelle-Beauce

L'Éco-centre régional de La Nouvelle-Beauce, situé à Sainte-Marie, récupère le plastique. Ils ont examiné quelques options pour une collecte à la ferme, mais ont choisi de ne pas le faire en raison des coûts.

- Bellechasse

Les représentants de la MRC de Bellechasse mettent en place un projet pilote avec le récupérateur Société Via en collaboration avec l'UPA. Un dépliant est en production. Nous allons collaborer à sa distribution. Deux façons de faire seront évalués au cours de la durée du projet pilote qui se déroulera sur 6 mois. (Voir article La Voix du Sud)

- Lotbinière

Le plastique est récupéré dans 4 municipalités, soit : Saint-Antoine-de-Tilly, Sainte-Croix, Lotbinière et Leclercville. Le récupérateur est Gaudreau Environnement. Il fournit les conteneurs de 360 L. Le plastique doit être placé dans des sacs que la ville fournit. Pour Saint-Édouard, le plastique est aussi récupéré. Il y a un conteneur mis à la disposition des producteurs pour ce type de plastique. En ce qui concerne les autres municipalités, le récupérateur est Société Via. Pour l'instant, les ententes n'incluent pas la collecte des plastiques d'ensilage. À la suite du projet pilote dans Bellechasse, il est possible que ce récupérateur étende la collecte à d'autres secteurs. Une vidéo a été produite afin de présenter la démarche de la MRC ainsi que la façon de faire pour les producteurs agricoles. Voir la vidéo en suivant le lien suivant :

<https://www.facebook.com/chaudiereappalachesupa/videos/757545354452732/>

- Montmagny

La MRC a déjà examiné des options. La démarche sera entreprise éventuellement.

- L'Islet

Le plastique agricole est recueilli lors de la collecte du recyclage par l'entreprise Gaudreau Environnement, dans les bacs bleus. Pour la collecte, les producteurs doivent déposer le plastique agricole dans des sacs spécialement conçus, disponibles dans les quincailleries, puis les déposer dans leur bac bleu.

- Lévis

Ils ont été mis au courant du projet de Bellechasse et aimeraient également mettre ce projet en place en profitant de la collaboration de l'UPA.

Il est à noter que chaque MRC ou municipalité a déjà une entente avec un récupérateur. Il y a 3 récupérateurs principaux en Chaudière-Appalaches qui semblent travailler sur des secteurs spécifiques. Gaudreau Environnement et Récupération Frontenac traitent déjà ce plastique. La qualité du matériel reçu s'est améliorée avec le temps, et l'information donnée aux producteurs est primordiale pour le succès du recyclage de cette matière. Les MRC ont d'ailleurs manifesté leur enthousiasme face à la perspective que l'UPA puisse prendre en charge les communications et l'information aux producteurs.

Les débouchés varient selon le récupérateur. Gaudreau travaille sur une brique de pavé contenant ce plastique. Récupération Frontenac exporte le plastique.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Kathryn Vachon, agronome
Conseillère en agroenvironnement
Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches
1135, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie (Québec) G6E 1M9
418 386-5588, poste 2012
Télécopieur : 418 228-3943
Sans frais : 1 888 938-3872
kvachon@upa.qc.ca

REMERCIEMENTS

- Guy Lessard, président, Récupération Frontenac
- David Carignan, conseiller en développement et aux communications, Société Via
- Vincent Beaudoin, chargé de projet en sensibilisation en gestion de matières résiduelles, MRC de Bellechasse
- Stéphane Breton, coordonnateur à l'environnement, Service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière
- Vicky Bélanger, productrice, Ferme Holsky

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 – Approche régionale avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.